

## SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit septembre à dix heures, le Comité Syndical, s'est réuni à la Communauté d'Agglomération de Castres - Mazamet, après avoir été convoqué par le Président conformément aux dispositions des articles L.2122-8 et L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation :  
22 septembre 2023

Date d'affichage :  
22 septembre 2023

Nombre de délégués en exercice : 60

Délibération n° : 28092023 /3.1

Nombre de voix délibératives :  
47

**Membres titulaires présents : 41**

Jean-Paul ALRAN, Alain ASTIE, Jean-Charles BALARDY, Denis BAYLE Jacques BIAU, Alain BOUISSET, Alain CLERGUE, François COLLADO, Vincent COLOM, Alex DE NARDI, Jean-Luc ESPITALIER, Jean ESQUERRE (pouvoir de Jean-Luc DARGEIN-VIDAL), Gérard FABRE, Jean-Marc FEDOU, Didier GAVALDA, Lionel GERVAUX, Gilles GINESTET, Gaëtan GÖBBELS, Jean-Pierre GOS, Christian HAMON, Frédéric ICHARD (pouvoir de Michel BUFFEL), Joël IMBERT, Patrice JACQUET, Alain LEMONNIER, Nicolas LEROUX, Eric LEROUX, Didier MAHOX, Jacques MAURY, Daniel MAYNADIER, Noël MEYSSONNIER, Franck MONNERET, Alain OURLIAC, Jean-Claude PINEL, Francis REMIOT (pouvoir à Marc MADERN), Michel SABLAYROLLES, Jacques SALVETAT, Jean-Marc SOULAGES, Jean-Marc TARROUX (pouvoir de Elian COMENT), Jean-Claude VERNIER, Myriam VIGROUX, Olindo VIVAN.

**Membres titulaires représentés : 2**

Bernard BARRIER (représenté par Thomas VINCENT), Xavier ICHARD (représenté par Thierry FOULCHÉ).

**Membres suppléants présents : 2**

Thomas VINCENT (représente Bernard BARRIER), Thierry FOULCHÉ (représente Xavier ICHARD).

**Membres titulaires excusés ayant donné pouvoir : 4**

Michel BUFFEL (pouvoir à Frédéric ICHARD), Elian COMENT (pouvoir à Jean-Marc TARROUX), Jean-Luc DARGEIN-VIDAL (pouvoir à Jean ESQUERRE), Marc MADERN (pouvoir à Francis REMIOT).

**Membres titulaires excusés : 13**

Sylvian CALS, Pierre ESCANDE, Jean-François FALGAYRETTES, Michel FARENC, Sylvain FERNANDEZ, Serge GAVALDA, Emile GOZE, Frédéric JOURDE, Marc MONTAGNÉ, Jean-Paul RAYSSAC, Vincent RECOULES, Didier VALAX, Mickaël VIATGE.

### Objet : Décision modificative n°2 Budget annexe IRVE

Le président expose que cette décision modificative n°2 de l'exercice budgétaire de l'année 2023 concerne une opération d'ordre budgétaire lié au remboursement de l'avance consentie à CITEOS pour l'installation d'ombrières photovoltaïques :

**Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité, décide d'inscrire les dépenses et les recettes ci-après :**

*Section d'investissement - Chapitre 041*

Dépenses – compte 21538	36 873.07 €
Recettes – compte 238	36 873.07 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Au registre figure la signature et la liste des membres présents.

Certifié conforme  
A Albi, le 28 septembre 2023

  
**Le Président,  
M. Alain ASTIE**



Envoyé en préfecture le 04/10/2023

Reçu en préfecture le 04/10/2023

Publié le 04/10/2023

ID : 081-258100072-20230928-28092023\_3\_1-DE

